

Fiche technique

PAREXAN® N

Insecticide à base de substances végétales naturelles pour l'arboriculture, les baies, les cultures maraîchères, ainsi que pour les cultures ornementales

Matière active: 47,5 g/l Pyréthrine (5%)
190 g/l huile raffinée de sésame

Formulation: Concentré émulsionnable

Espèces de Rubus: 0,15% (1,5 l/ha)

cheimatobie
pucerons
larves des tenthrèdes

EMPLOI:

ARBORICULTURE:

Fruits à pépins: 0,1% (1,6 l/ha)

cheimatobie
pucerons
larves des tenthrèdes

Abricotier, cerisier, prunier: 0,1% (1,6 l/ha)

cheimatobie
pucerons

Le dosage se réfère à un volume d'arbre de 10'000 m³/ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres. Dans les prunes et les pruneaux en plus contre les tenthrèdes. Délai d'attente en arboriculture: 3 semaines.

CULTURES DE BAIES:

Fraise: 0,15% (1,5 l/ha)

pucerons

Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Espèces de Ribes: 0,15% (1,5 l/ha)

cheimatobie
pucerons
larves des tenthrèdes

Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Myrtille: 0,15% (1,5 l/ha)

pucerons

Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha.

Grand sureau, mini-Kiwi: 0,15% (1,5 l/ha)

pucerons

Délai d'attente dans toutes les cultures de baies: 3 semaines.

Information sur le dosage dans les cultures de baies: Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

VITICULTURE:

Dosage: 0,1% (1,6 l/ha)

cicadelle (*Scaphoideus*)

Contre les cicadelles vectrices de la flavescence dorée: 3 applications à 12-14 jours d'intervalle. Traiter uniquement sur instruction des services phytosanitaires cantonaux.



Omya (Schweiz) AG
AGRO
CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire.

CULTURES ORNEMENTALES:

Dosage: **0,1-0,2% (1-2 l/ha)**
pucerons
thrips
mouches blanches
acariens

PAREXAN N peut être utilisé dans les cultures ornementales suivantes: cultures florales et plantes vertes, rosier, arbres et arbustes (hors forêt).

CULTURES MARAICHERES:

Appliquer **PAREXAN N** le matin ou le soir ou par temps couvert

Dosage: **0,1-0,2% (1-2 l/ha)**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens
Délai d'attente: 3 jours.

Parexan N peut être utilisé dans les cultures suivantes:

Ail, artichaut, asperge, betterave à salade, cardon, Carotte, céleri, coqueret du Pérou, courges (écorce non comestible), courges à peau comestible, courges oléagineuses, crosnes du Japon, échalote, fenouil bulbeux, fève, haricots, maïs sucré, melons, oignon, Panais, pastèque, persil à grosse racine, poire melon, poireau, pois, rhubarbe, scorsonère, topinambour.

Dosage: **0,1-0,2% (1-2 l/ha)**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens, pieridae
Délai d'attente: 3 jours.

Parexan N peut être utilisé dans les cultures suivantes:

Choux, radis de tous les mois, radis long, raifort, rave de Brassica rapa et B. napus.

Dosage: **0,6 l/ha**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens, pieridae
Délai d'attente: 3 jours.

Parexan N peut être utilisé dans les cultures suivantes:

Cima di rapa, cresson de fontaine, cresson de jardin, navet à tondre, roquette, salades Asia (Brassicaceae). 2 traitements au maximum par culture.

Dosage: **0,6 l/ha**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens
Délai d'attente: 3 jours.

Parexan N peut être utilisé dans les cultures suivantes:

Bette, chicorée witloof (chicorée-endive), épinard, mâche, rampon, pourpier, salades (Asteraceae). 2 traitements au maximum par culture.

Concombre, poivron, tomate:
0,1-0,2% (1-2 l/ha)
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens
Délai d'attente: 3 jours.

Fines herbes: **0,6 l/ha**
acariens, chenilles défoliatrices, mouches blanches, pucerons, thrips
Délai d'attente: 3 jours.
4 traitements au maximum par culture et par année. 2 traitements au maximum par repousse.

Aubergine: **0,1-0,2% (1-2 l/ha)**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens, doryphores.
Délai d'attente: 3 jours.

Baby-Leaf (Asteraceae, Brassicaceae, Chenopodiaceae): **0,6 l/ha**
Pucerons, thrips, mouches blanches, acariens, (Brassicaceae en plus pieridae)
Délai d'attente: 3 jours.
2 traitements au maximum par culture.

Serre: chicorée witloof (chicorée-endive):
0,2% (2 ml/l)
Acariens prédateurs.
Quantité de bouillie: env. 1.7 l/m².
Application: au début de la culture forcée.



CONDITIONS GÉNÉRALES:

Parexan N est dangereux pour les abeilles: Peut-être pulvérisé uniquement en dehors de la période de vol des abeilles (le soir) sur les plantes en fleur ou exsudant du miellat (p.ex. cultures, enherbement, adventices, cultures environnantes, haies) ou uniquement dans des serres fermées, pour autant que des pollinisateurs ne soient pas présents.

Dans toutes les cultures à l'extérieure, pour protéger des conséquences liées au ruissellement, respecter une zone tampon enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. La réduction de la zone liée à la dérive et les dérogations sont fixées dans les instructions de l'OFAG.

Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter dans les cultures en plein air, une zone tampon non traitée d'une distance variable par rapport aux eaux de surface en fonction des cultures. La réduction de la zone liée à la dérive et les dérogations sont fixées dans les instructions de l'OFAG.

Distance de 6 m par rapport aux eaux de surface:

Cima di rapa, cresson de fontaine, cresson de jardin, navet à tondre, roquette, Bette, endives, épinard, mâches, pourpier, salades (Brassicaceae), fines herbes, baby-leaf

Distance de 20 m par rapport aux eaux de surface:

Fraises, Ail, artichaut, asperge, betterave à salade, cardon, Carotte, céleri, coqueret du Pérou, courges (écorce non comestible), courges à peau comestible, courges oléagineuses, crosnes du japon, échalote, fenouil bulbeux, fève, haricots, maïs sucré, melons, oignon, Panais, pastèque, persil à grosse racine, poire melon, poireau, pois, rhubarbe, scorsonère, topinambour.

Choux, radis de tous les mois, radis long, raifort, rave de Brassica rapa et B. napus.

Distance de 50 m par rapport aux eaux de surface:

Espèces de Ribes, myrtille, espèces de Rubus, vigne, aubergine, concombre, poivron, tomates, cultures florales, plantes vertes et rosiers

Distance de 100 m par rapport aux eaux de surface:

Mini-Kiwi, grand sureau, fruits à pépins, abricotiers, cerisiers, pruniers, pruneau, arbres et arbustes

MISCIBILITE:

PAREXAN N est miscible avec **Elosal supra**, **Heliosoufre S**, **Heliosol**, **Funguran Flow**, **Vitigran 35**, **Systhane C-WG**, et autres fongicides et insecticides d'Omya (Schweiz) SA pour l'arboriculture, les cultures de baies et les cultures maraîchères.

STOCKAGE:

Ne pas stocker **PAREXAN N** à des températures inférieures à 10° C.

MODE D'ACTION:

PAREXAN est un insecticide biologique élaboré à base d'une substance végétale naturelle, la pyrèthrine.

La pyrèthrine est extraite des fleurs de différentes variétés de chrysanthèmes. La matière active possède une efficacité purement de contact agissant sur le système nerveux des insectes. L'efficacité de la pyrèthrine est bien augmentée par l'adjonction d'extraits végétaux (huile de sésame) grâce à la synergie de leur action.

La pyrèthrine est dégradée rapidement par la lumière du soleil et n'est efficace que pendant une courte période. L'effet optimal se produit dans une gamme de température de 15-25 °C.

EMBALLAGES: **Bouteilles de 1 l**
 Cartons de 10 x 1 l

DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ

Pictogramme:

GHS07 Attention dangereux

GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de prudence:

P102 À conserver hors de portée des enfants.



Omya (Schweiz) AG
AGRO
CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

- P260 Ne pas respirer les aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338+P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405 Garder sous clef.
P501 Eliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPe 8 Dangereux pour les abeilles.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée d'Omya (Schweiz) AG